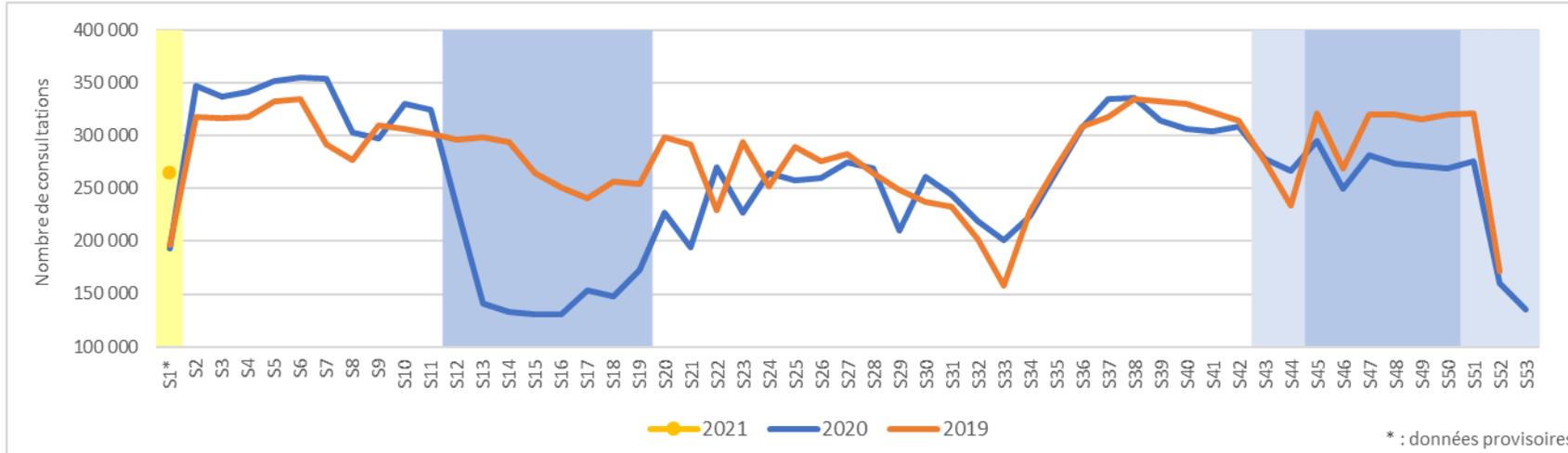


SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS Semaine n°1 (lundi 4 janvier – dimanche 10 janvier 2021)

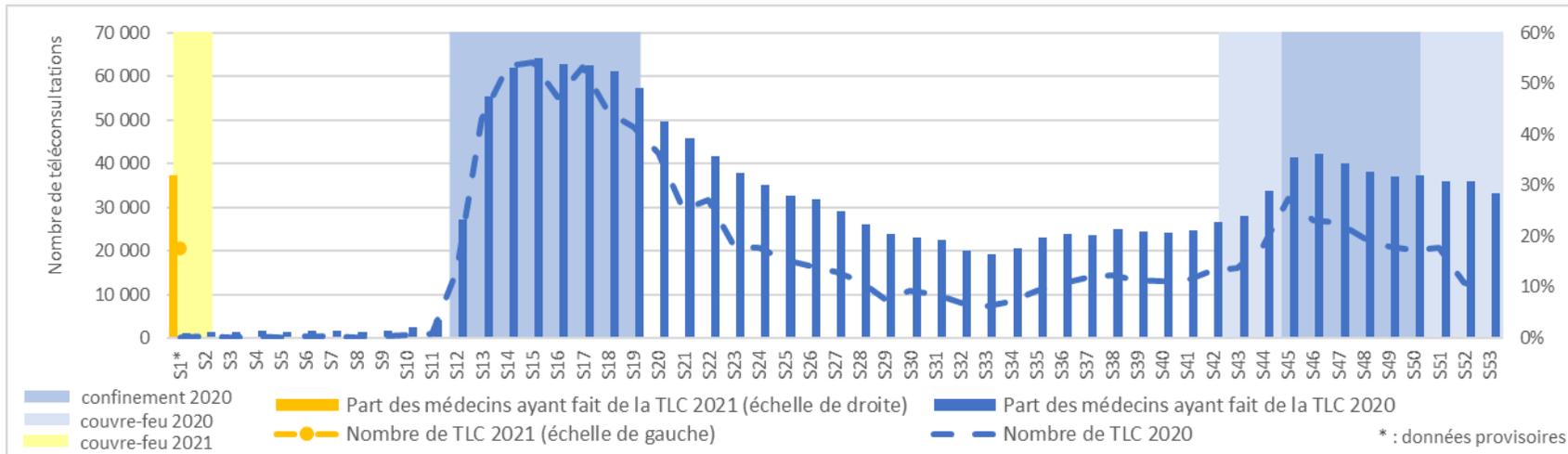
MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins généralistes libéraux en région en 2019, 2020 et 2021



	Nombre de consultations S53 2020	Évolution S53 / S52 2020
04	3 757	-21,9%
05	3 721	-4,9%
06	28 253	-16,5%
13	60 096	-14,1%
83	27 171	-17,6%
84	11 926	-16,6%
Paca	134 924	-15,6%

Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) et part des médecins généralistes (MG) libéraux ayant fait de la TLC en région en 2020 et 2021



	Nombre de TLC S53 2020	Évolution S53 / S52 2020
04	201	-11,5%
05	448	-8,0%
06	3 321	-4,7%
13	4 413	-19,4%
83	1 819	-19,3%
84	574	-28,8%
Paca	10 776	-15,4%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les médecins généralistes libéraux sont les omnipraticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15 septembre 2018 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019, lundi 6 janvier 2020 et lundi 11 janvier 2021.

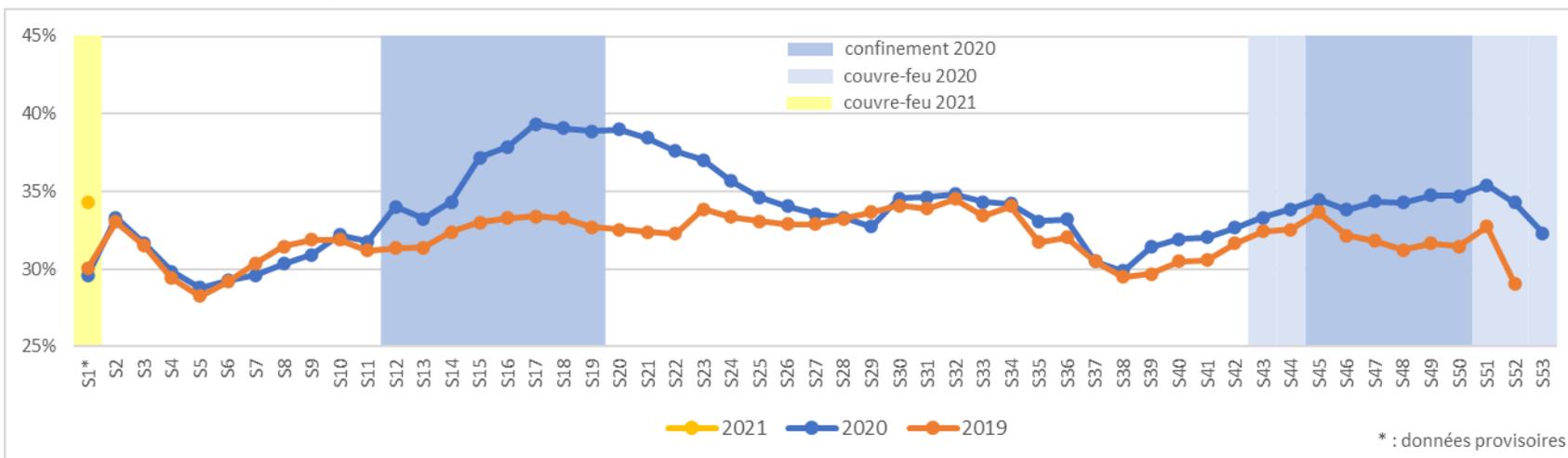
SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°1 (lundi 4 janvier – dimanche 10 janvier 2021)

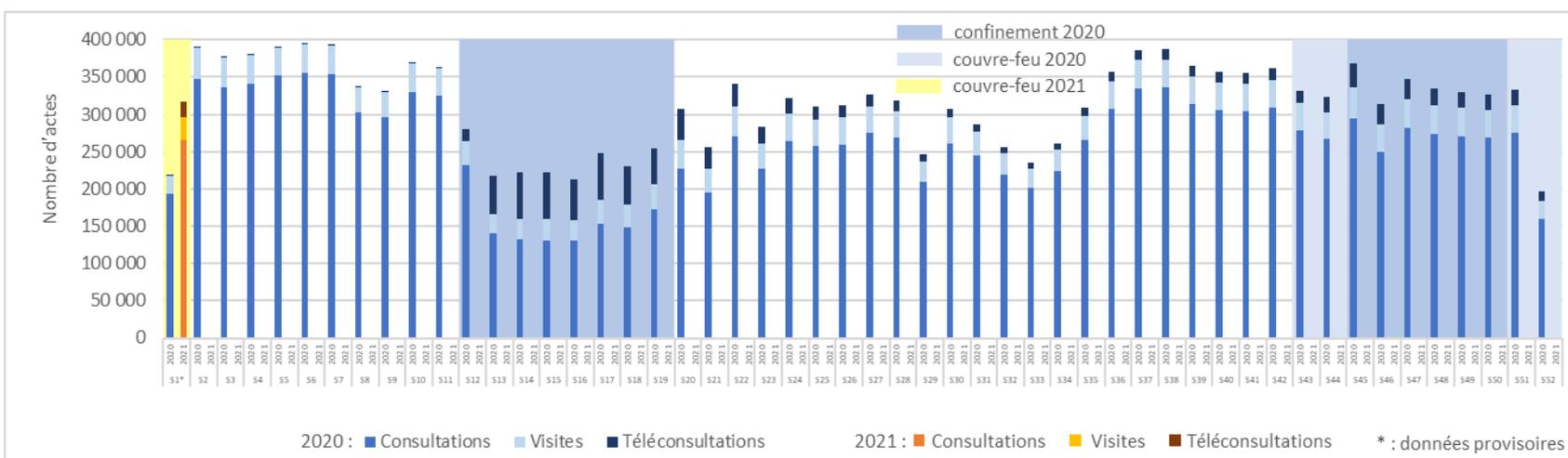
MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes (consultations, visites, téléconsultations) en lien avec une affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les médecins généralistes libéraux en région en 2019, 2020 et 2021



	Nombre d'actes en lien avec une ALD S53 2020	% d'actes en lien avec une ALD S53 2020
04	1 757	39,3%
05	1 459	32,8%
06	12 219	33,4%
13	22 075	30,5%
83	11 877	34,6%
84	4 125	30,5%
Paca	53 512	32,3%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes (consultations dans les cabinets + visites à domicile + téléconsultations) réalisés par les médecins généralistes libéraux en 2020 et 2021



À retenir :

En semaine 53 (S53), les TLC ont représenté 6,5% des actes des médecins généralistes (MG) libéraux ; près de 30% d'entre eux ont fait de la TLC en S53.

Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets, les visites à domicile et les TLC, l'activité des MG libéraux a diminué de 15,5% entre les semaines S52 et S53 dans la région.

Le cumul des actes (cabinets, domicile, TLC) depuis le début de l'année (S2) a augmenté de 0,5% par rapport à 2019.

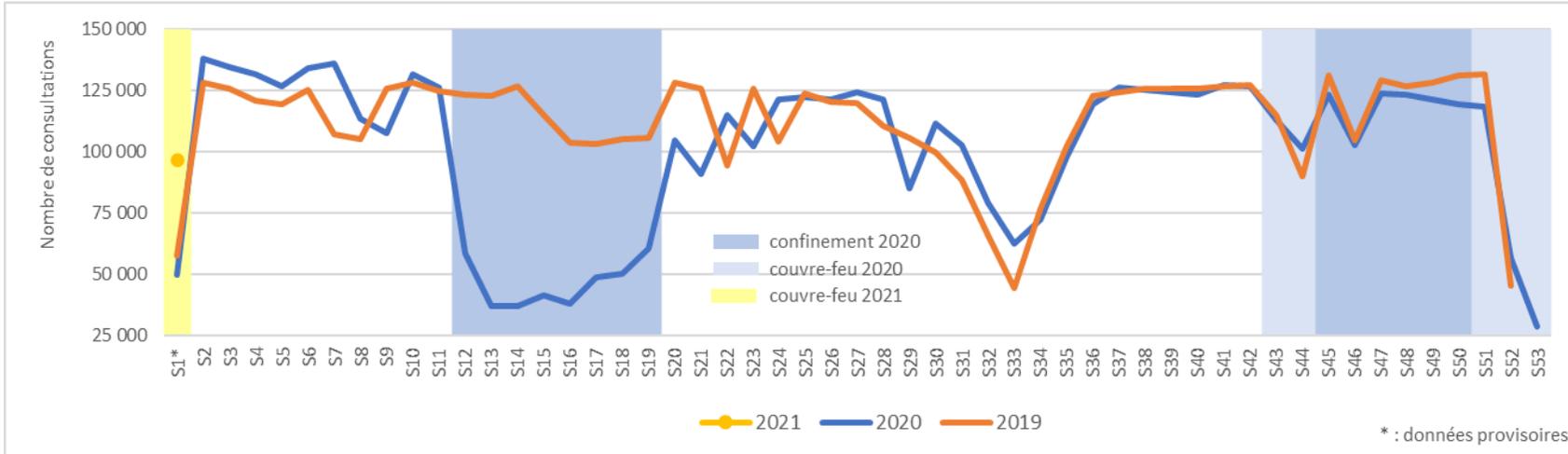
Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : 1) Les médecins généralistes libéraux sont les omnipraticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15 septembre 2018 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, et pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019, lundi 6 janvier 2020 et lundi 11 janvier 2021.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS Semaine n°1 (lundi 4 janvier – dimanche 10 janvier 2021)

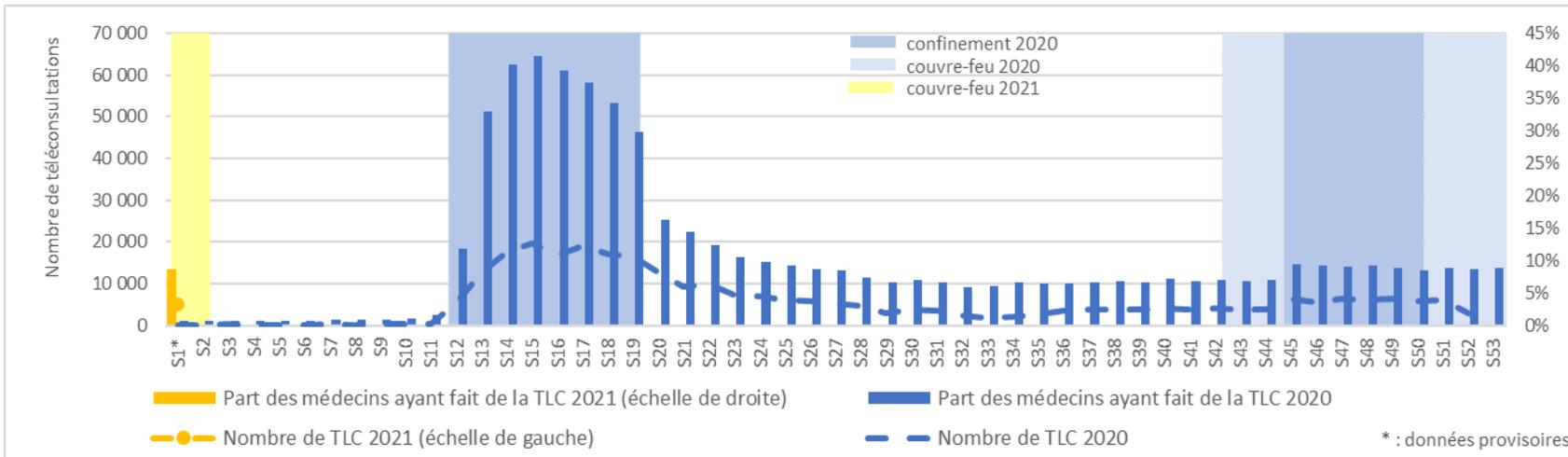
MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins spécialistes libéraux en région en 2019, 2020 et 2021



	Nombre de consultations S53 2020	Évolution S53 / S52 2020
04	533	-42,8%
05	333	-41,3%
06	7 458	-46,4%
13	12 340	-50,6%
83	6 062	-45,5%
84	1 925	-60,3%
Paca	28 651	-49,1%

Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) et part des médecins spécialistes libéraux ayant fait de la TLC en région en 2020 et 2021



	Nombre de TLC S53 2020	Évolution S53 / S52 2020
04	6	-91,2%
05	5	-64,3%
06	605	-38,5%
13	563	-57,2%
83	310	-48,4%
84	31	-66,3%
Paca	1 520	-50,5%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15 septembre 2018 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019, lundi 6 janvier 2020 et lundi 11 janvier 2021.

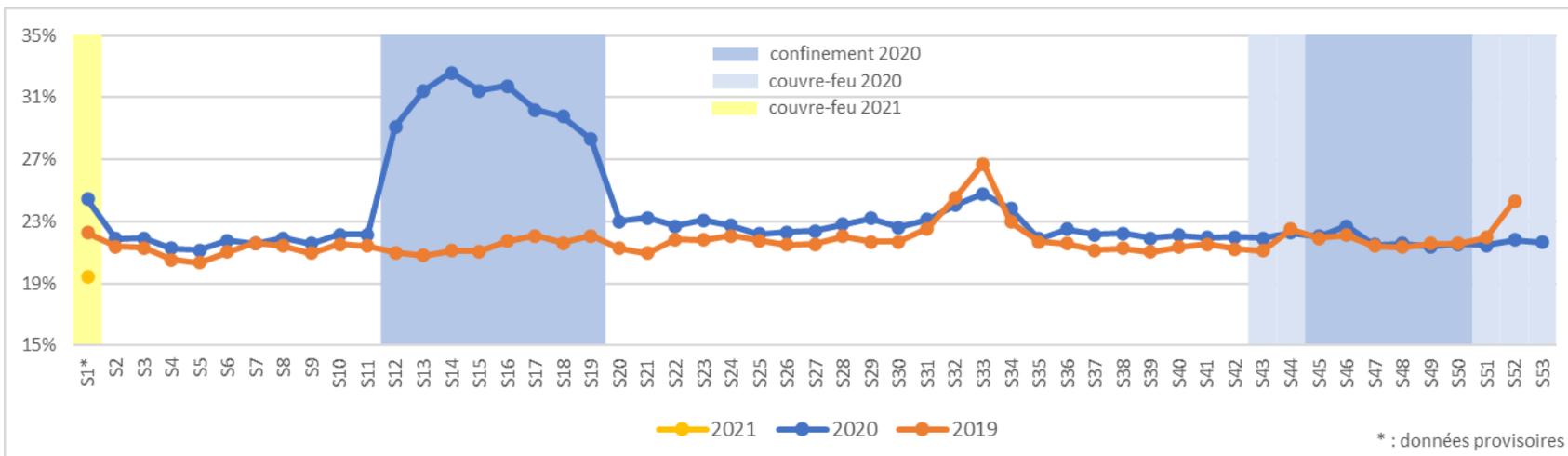
SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°1 (lundi 4 janvier – dimanche 10 janvier 2021)

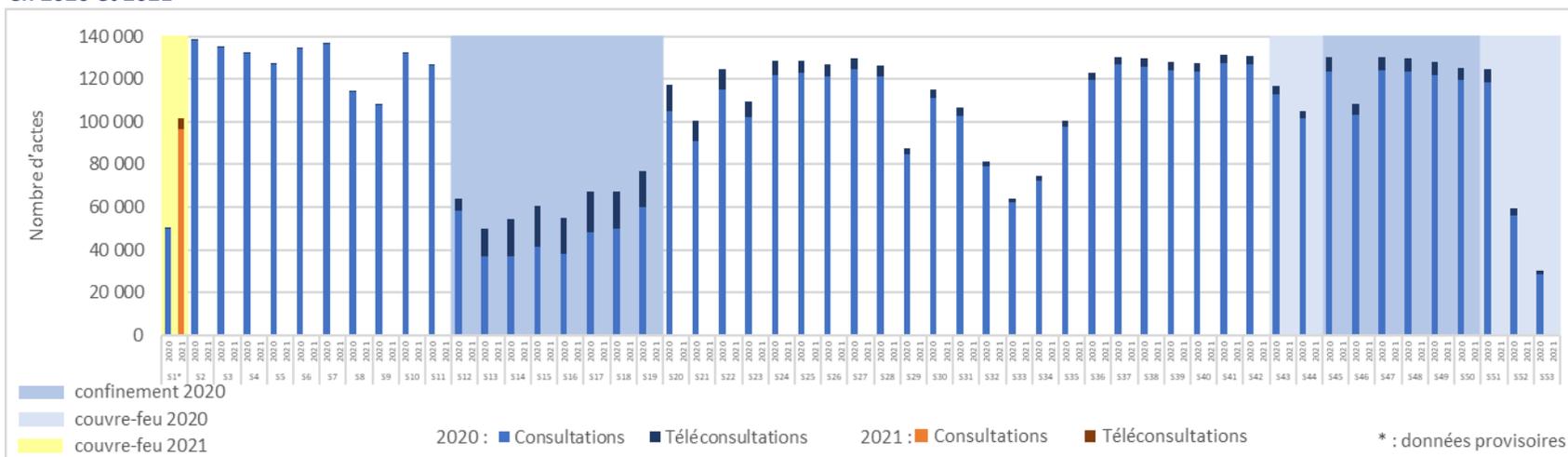
MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes (consultations, téléconsultations) en lien avec une affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les médecins spécialistes libéraux en région en 2019, 2020 et 2021



	Nombre d'actes en lien avec une ALD S53 2020	% d'actes en lien avec une ALD S53 2020
04	162	30,1%
05	47	13,9%
06	1 875	23,3%
13	2 639	20,5%
83	1 413	22,2%
84	394	20,1%
Paca	6 530	21,6%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes (consultations dans les cabinets + téléconsultations) réalisés par les médecins spécialistes libéraux en 2020 et 2021



À retenir :

En semaine 53 (S53), les TLC ont représenté 5% des actes des médecins spécialistes libéraux ; moins de 9% d'entre eux ont fait de la TLC en S53.

Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets et les TLC, l'activité des spécialistes libéraux a diminué de moitié entre les semaines S52 et S53 dans la région.

Le cumul des actes de consultation (cabinets + TLC) depuis le début de l'année (S2) a baissé de 3,1% par rapport à 2019.

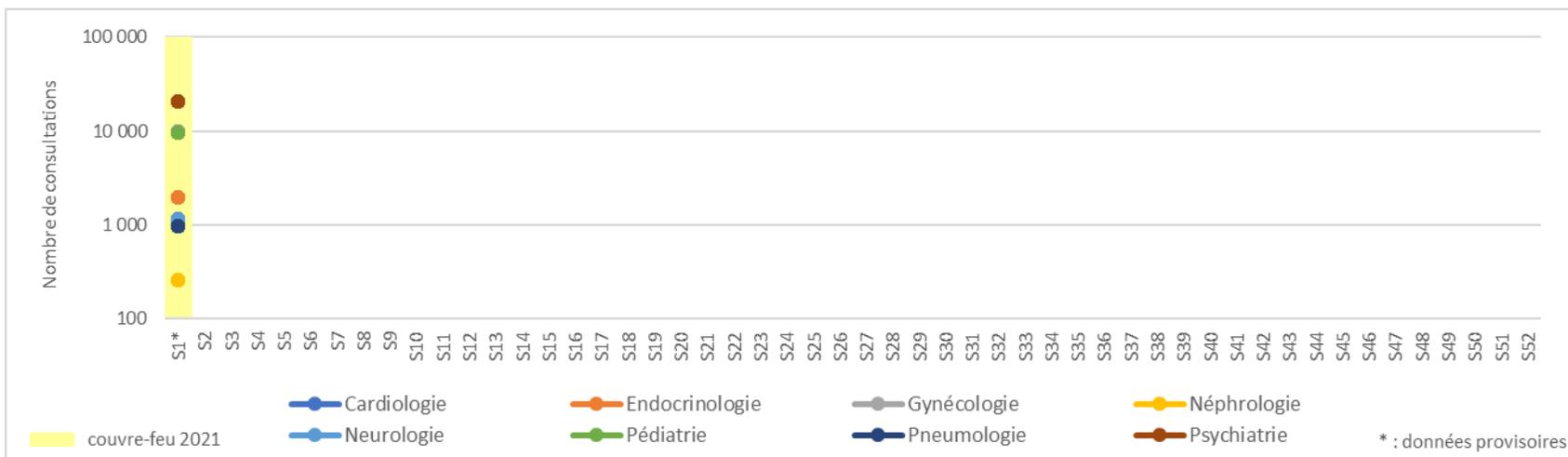
Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : 1) Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15 septembre 2018 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, et pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019, lundi 6 janvier 2020 et lundi 11 janvier 2021.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS Semaine n°1 (lundi 4 janvier – dimanche 10 janvier 2021)

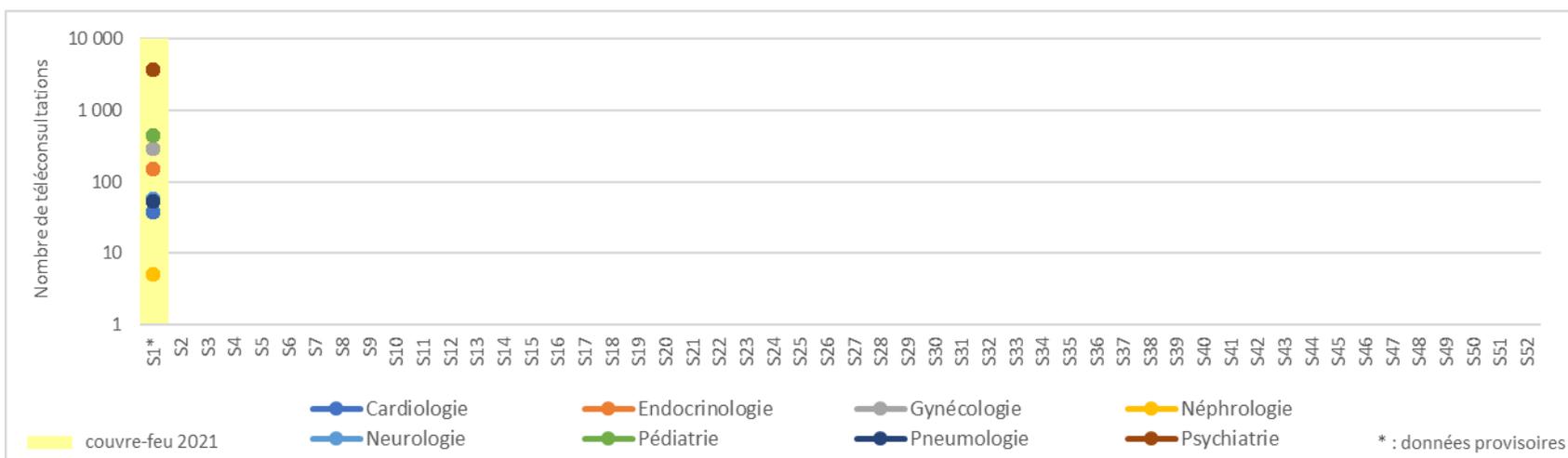
MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins spécialistes libéraux en région en 2021 par spécialité



	Nombre de consultations S53 2020	Évolution S53 / S52 2020
Cardiologie	446	-49,8%
Endocrino.	341	-60,2%
Gynécologie	2 986	-49,2%
Néphrologie	732	-31,6%
Neurologie	234	-61,0%
Pédiatrie	3 890	-26,6%
Pneumologie	319	-33,5%
Psychiatrie	6 287	-50,8%

Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) réalisées par les médecins spécialistes libéraux en région en 2021 par spécialité



	Nombre de TLC S53 2020	Évolution S53 / S52 2020
Cardiologie	14	-36,4%
Endocrino.	18	-83,5%
Gynécologie	78	-50,0%
Néphrologie	1	-66,7%
Neurologie	15	-44,4%
Pédiatrie	100	-42,2%
Pneumologie	13	-51,9%
Psychiatrie	1 046	-52,3%

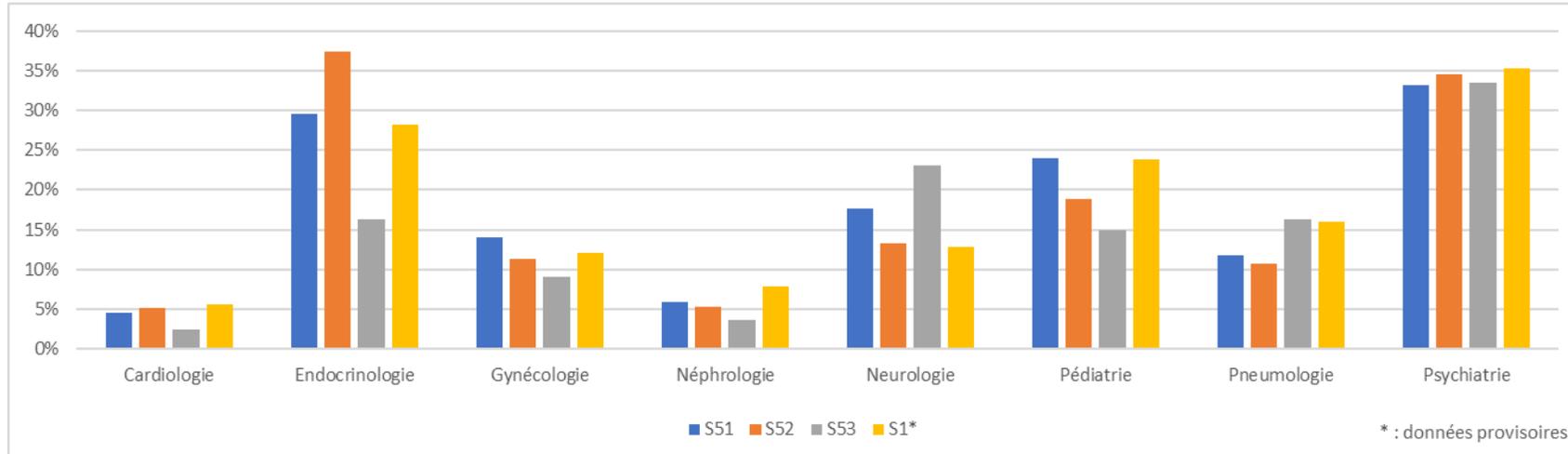
Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15 septembre 2018 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019, lundi 6 janvier 2020 et lundi 11 janvier 2021.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS Semaine n°1 (lundi 4 janvier – dimanche 10 janvier 2021)

MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Part des médecins spécialistes libéraux ayant fait de la téléconsultation en région en 2020 et 2021 par spécialité



À retenir :

Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets et les TLC, on observe une baisse de l'activité entre les semaines S52 et S53 dans la région, notamment pour la neurologie (-60%) et l'endocrinologie (-63%).

Le cumul des actes de consultations depuis le début de l'année (S2) a baissé d'environ 15% par rapport à 2019 pour la cardiologie et la pédiatrie.

Évolution de l'activité totale (consultations dans les cabinets + téléconsultations) des médecins spécialistes libéraux de la région entre 2019 et 2020

	Cardiologie	Endocrino	Gynécologie	Néphrologie	Neurologie	Pédiatrie	Pneumologie	Psychiatrie
Sur la période S12-S52 (S12 = début du confinement)	-17,0%	+6,6%	+0,4%	+13,4%	+2,2%	-18,7%	-0,2%	-0,3%
Sur la période S2-S52 (S2 = début de l'année)	-14,4%	+6,6%	+1,8%	+13,8%	+3,3%	-15,6%	-0,6%	+1,0%

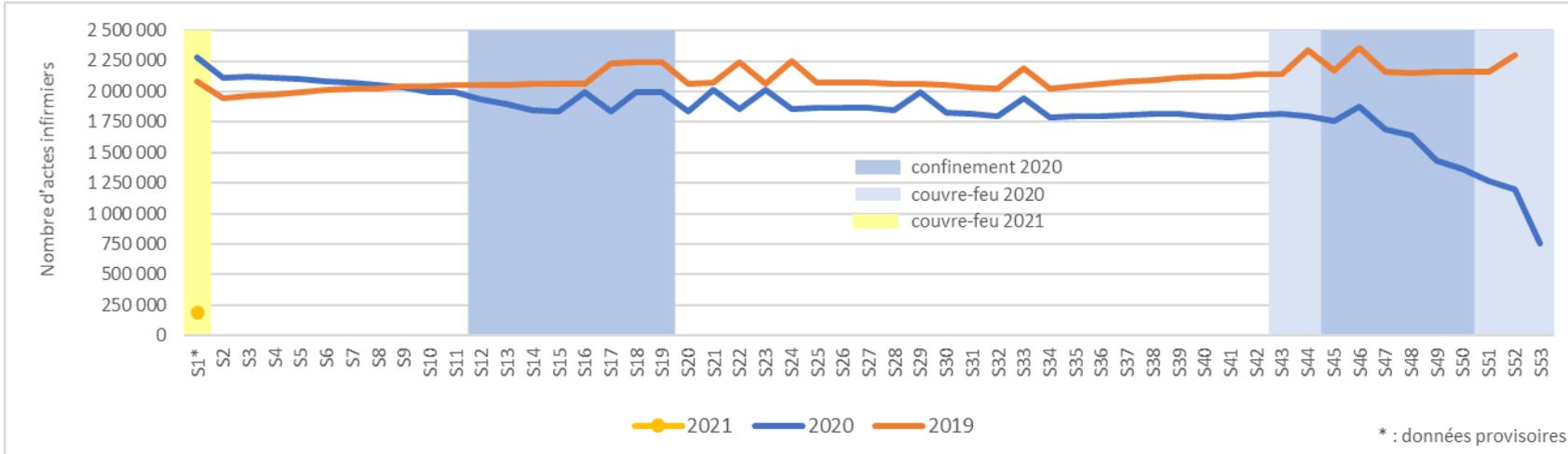
Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15 septembre 2018 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019, lundi 6 janvier 2020 et lundi 11 janvier 2021.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS Semaine n°1 (lundi 4 janvier – dimanche 10 janvier 2021)

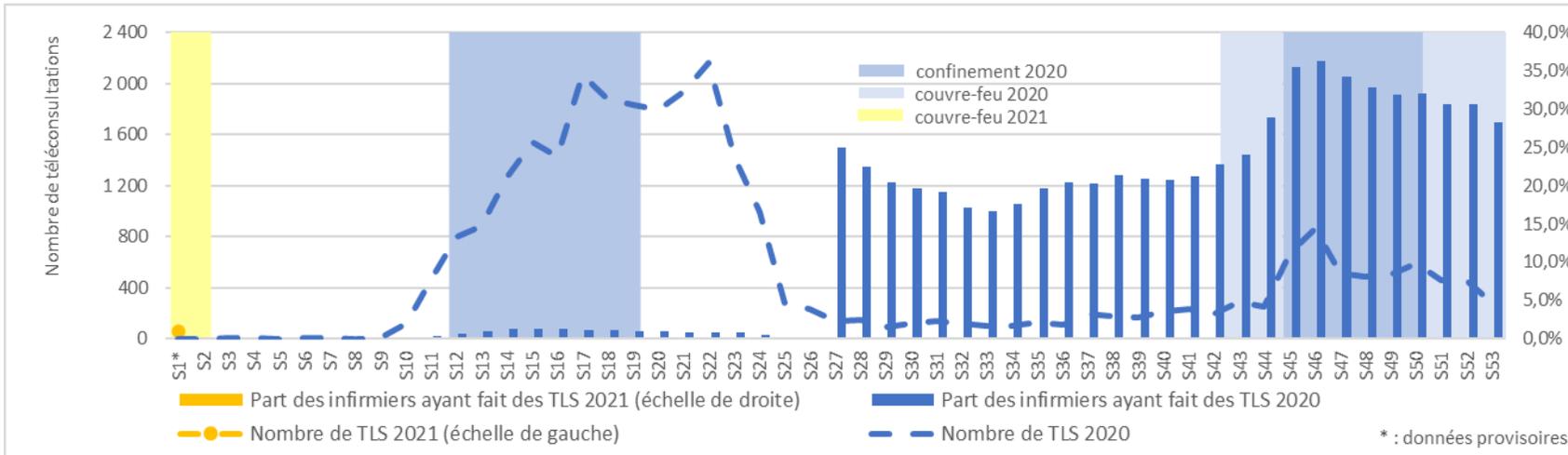
INFIRMIERS LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre d'actes infirmiers (AMI, AIS, DI) à domicile ou en cabinet réalisés par les infirmiers libéraux en région en 2019, 2020 et 2021



	Nombre actes infirmiers S53 2020	Évolution S53 / S52 2020
04	20 816	-30,8%
05	12 616	-33,4%
06	159 225	-32,7%
13	311 510	-41,0%
83	187 095	-34,7%
84	63 175	-38,0%
Paca	754 437	-37,2%

Évolution hebdomadaire du nombre de télésoins infirmiers (TLS) et part des infirmiers libéraux ayant fait des télésoins en région en 2020 et 2021



	Nombre de TLS S53 2020	Évolution S53 / S52 2020
04	0	-100,0%
05	0	-
06	1	-50,0%
13	72	-74,4%
83	209	+22,2%
84	0	-
Paca	282	-38,0%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : Les infirmiers libéraux sont ceux qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les actes considérés ici sont les : AIS (actes infirmiers de soins), AMI (actes médicaux infirmiers), DI (démarches de soins infirmiers). Les télésoins sont pris en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 1^{er} janvier 2020 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019, lundi 6 janvier 2020 et lundi 11 janvier 2021.

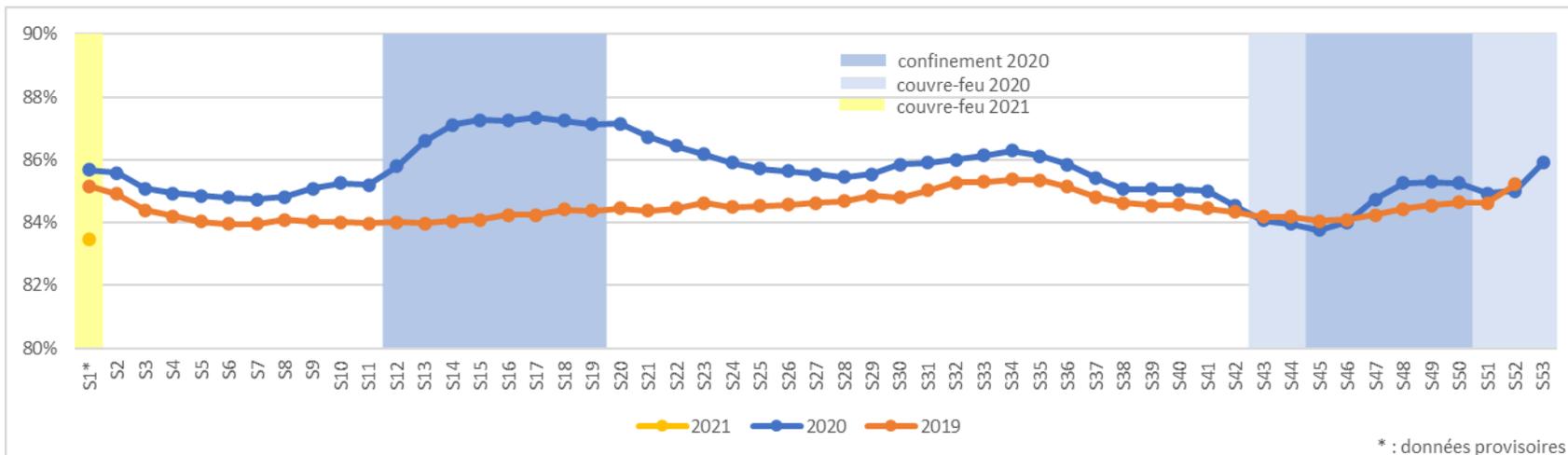
SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

POUR LES ASSURÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL HORS INDÉPENDANTS

Semaine n°1 (lundi 4 janvier – dimanche 10 janvier 2021)

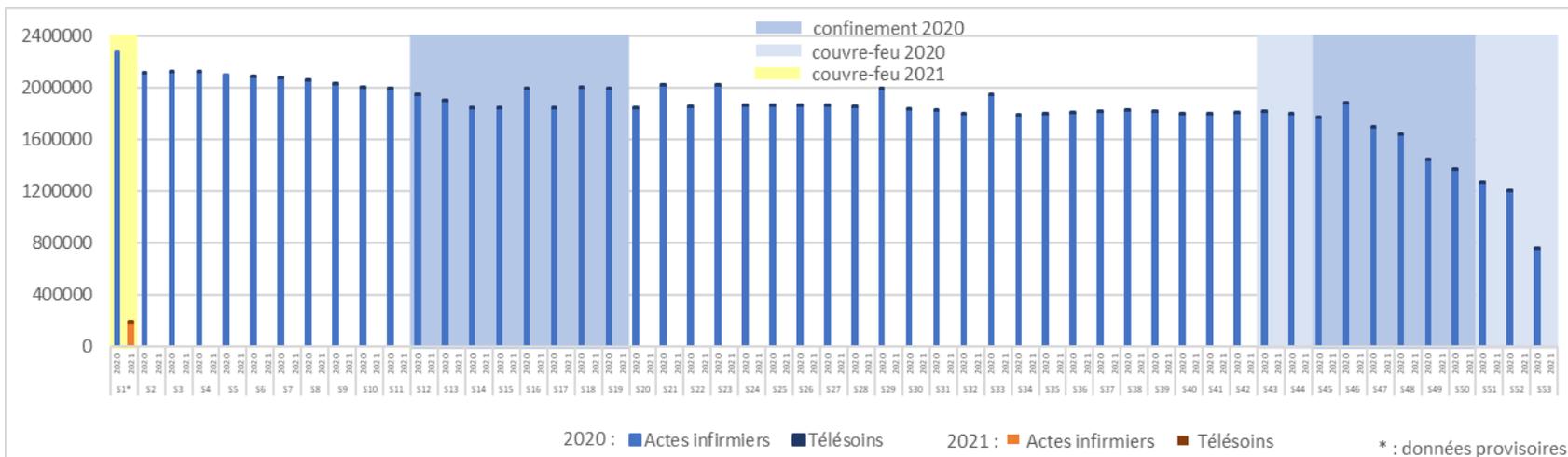
INFIRMIERS LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes infirmiers (à domicile, en cabinet, télésoins) en lien avec affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les infirmiers libéraux en région en 2019, 2020 et 2021



	Nb d'actes en lien avec une ALD S53 2020	% d'actes en lien avec une ALD S53 2020
04	20 816	85,8%
05	12 616	80,8%
06	159 226	84,8%
13	311 582	86,8%
83	187 304	85,6%
84	63 175	86,4%
Paca	754 719	85,9%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes infirmiers (à domicile + en cabinet + télésoins) réalisés par les infirmiers libéraux en 2020 et 2021



À retenir :

Au total, en comptabilisant les soins à domicile, en cabinet et les TLS, l'activité des infirmiers libéraux a diminué de 37% entre les semaines S52 et S53 dans la région. Le cumul des actes infirmiers depuis le début de l'année (S2) a baissé de 11,2% par rapport à 2019.

Près de 86% des actes infirmiers sont en lien avec une affection longue durée.

Le recours aux TLS est quasi nul.

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : 1) Les infirmiers libéraux sont ceux qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les actes considérés ici sont les : AIS (actes infirmiers de soins), AMI (actes médicaux infirmiers), DI (démarches de soins infirmiers). Les télésoins sont pris en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 1^{er} janvier 2020 ; ces conditions ont été assouplies dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, et pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019, lundi 6 janvier 2020 et lundi 11 janvier 2021.